



Figure 1: Carte du secteur (<https://ocpm.qc.ca/fr/hippodrome>)

# MÉMOIRE D'AUDITION

Consultation publique – Quartier Namur-Hippodrome

## SOVERDI

5570 avenue Casgrain, # 301  
Montréal (Québec), H2T 1X9  
T: (514) 286-2663  
[info@soverdi.org](mailto:info@soverdi.org)

## Rédigé par

Dara Larfeuil-Peressini  
Chargée de projets,  
En collaboration avec  
Clément Badra  
Chargé de projets  
et  
Simon Racine  
Directeur des grands projets

# Avant-propos

---

De prime abord, la Soverdi tient à remercier la Ville de Montréal pour avoir initié la tenue de cet exercice de consultation, ainsi que l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) de réaliser ce mandat.

Également, la Soverdi tient à saluer la Ville de Montréal pour sa réflexion sur le déploiement du nouveau quartier Namur-Hippodrome dont résulte une vision commune se déclinant en cinq principes de mise en valeur.

## À propos de la Soverdi

La Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) est un OBNL qui travaille à verdir Montréal, un arbre à la fois. Elle met en place des stratégies de verdissement en milieu urbain pour accroître significativement la forêt urbaine afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des gens. En partenariat avec la Ville de Montréal, l'organisme relève l'ambitieux défi du Plan d'action forêt urbaine qui vise à planter 300 000 arbres sur l'île de Montréal d'ici 2025. De ce nombre, la Soverdi coordonne, en collaboration avec ses partenaires de l'Alliance forêt urbaine, la plantation de 180 000 arbres sur les domaines privés et institutionnels.

Un des nombreux projets de la Soverdi, directement lié avec la présente consultation publique, est le projet transitoire d'agriculture à l'hippodrome. En effet, le 31 juillet 2019, la Soverdi a été mandatée, par l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, pour réaliser des activités de pépinière sur le site, une plantation permanente de 600 arbres sur 3 ans impliquant des journées avec des bénévoles et l'entreposage d'arbres à planter dans l'arrondissement et ailleurs dans la Ville. Deux autres organismes œuvrant en agriculture urbaine et en sécurité alimentaire ont aussi été mandatés pour ce projet transitoire; la Société environnementale de CDN (SOCENV), ainsi que Miel Montréal.

# Énoncé général

---

Considérant que le développement du site de l'ancien hippodrome est un symbole de renouveau et une opportunité de réaliser ce qui deviendra le Montréal de demain<sup>1</sup>;

Considérant que ce projet d'envergure est une occasion rêvée [pour une ville] de redéfinir l'aménagement des quartiers pour, et par, les citoyennes et citoyens<sup>2</sup>;

Considérant qu'il est de plus en plus rare, pour une ville, de pouvoir piloter un projet urbain sur une surface aussi grande que 75 ha, dont 46 ha (Site de l'ancien hippodrome) sont libres de construction;

Considérant les cinq énoncés suivants<sup>3</sup> comme les principes de mise en valeur de ce projet :

1. Un quartier à faible empreinte écologique, carboneutre, innovant et ancré dans la communauté;
2. Un milieu de vie complet, diversifié et inclusif offrant un mode de vie propice aux familles;
3. La mobilité active et collective, assise d'un quartier ouvert sur la ville;
4. Un réseau d'espaces verts et publics intégrés, à la base de l'organisation spatiale du quartier;
5. Une identité du lieu renouvelée;

La Soverdi tient à réitérer l'importance irrévocable et la place fondamentale du verdissement urbain dans le projet du nouveau quartier Namur-Hippodrome, et particulièrement sur le site de l'ancien hippodrome.

Suite à l'analyse du document d'information d'octobre 2019, il est clair que le verdissement urbain est principalement lié au quatrième principe de la vision. Cependant, la Soverdi considère que ce thème devrait faire office de fil conducteur du projet puisqu'il s'insère dans chacun des principes proposés en tant qu'outil fondamental pour la réalisation des propositions sous-jacentes.

---

<sup>1</sup> Tiré de Mot des élus – Quartier Namur-Hippodrome – Document d'information – Octobre 2019 – Ville de Montréal

<sup>2</sup> Tiré de Mot des élus – Quartier Namur-Hippodrome – Document d'information – Octobre 2019 – Ville de Montréal

<sup>3</sup> Tiré de Quartier Namur-Hippodrome – Document d'information – Octobre 2019 – Ville de Montréal – p.17

1. Un quartier à faible empreinte écologique, carboneutre, innovant et ancré dans la communauté

- Écologie urbaine = ADN du quartier
- ↓ consommation énergie et ressources
- ↓ émissions de GES et de l'empreinte écologique
- Intégration innovations technologique → carboneutralité
- Approche d'écoquartier
- ...

2. Un milieu de vie complet, diversifié et inclusif offrant un mode de vie propice aux familles

- Réunir l'ensemble des activités urbaines nécessaires au quotidien
- Offrir un milieu de vie inclusif et accueillant
- Aménagements de qualités pour subvenir à un mode de vie actif
- Retour à la rue de quartier comme espace de mobilité et interactions sociales
- ...

3. La mobilité active et collective, assise d'un quartier ouvert sur la ville

- Parcours recentrés sur le piéton
- Maillage de cheminements conviviaux
- Délaissement de la voiture au profit des modes actifs
- Nouveau rapport avec l'environnement
- Connexion au reste de la ville et liens fonctionnels et visuels
- Échelle humaine
- ...

4. Un réseau d'espaces verts et publics intégrés, à la base de l'organisation spatiale du quartier

- Déploiement de la nature en soutien à l'armature des espaces publics
- Composantes naturelles percolant dans le quartier → nouveau rapport à la nature
- Constitution de réseaux de végétation
- Redéfinition du rapport entre les espaces publics et privés grâce aux ramifications de la nature
- Continuité paysagère et fonctionnelle
- ...

5. Une identité du lieu renouvelée

- Tourné vers l'avenir
- Préservation de la figure de l'anneau
- Mise en scène des attributs existants
- Vues vers le Mont-Royal
- Encadrement des espaces publics et collectifs
- Actualisation de la vocation agricole
- ...

**Verdissement**

- Corridor multifonctionnel
- Infrastructures vertes
  - Ceinture verte
  - Phytoremédiation
  - Corridor écologique
- Gestion des eaux de pluie
  - Îlots de fraîcheur

# Recommandations

---

1. Profiter dès maintenant de **l'inoccupation des lieux** pour
  - a. Mettre en place des terrains d'études servant au futur du site  
Ex. : Associations avec des chercheurs pour mettre en place des protocoles de décontamination par phytoremédiation
  - b. Enrichir la connaissance du milieu existant
    - i. Définir rapidement des zones vertes à conserver, à densifier et à créer
    - ii. Offrir aux groupes de recherches le terrain de l'hippodrome comme site d'étude (inventaires fauniques, inventaires écologiques, etc.)
  - c. Entamer des plantations pérennes dans les zones non constructibles afin d'assurer la présence d'une canopée mature lors de l'arrivée des premiers occupants
  
2. Intégrer le futur quartier Namur-Hippodrome dans une **trame de corridors verts** existants
  - a. Axe Nord-Sud
    - i. Corridor écologique Cavendish-Laurin-Liesse et Darlington, de l'arrondissement de Ville St-Laurent qui crée une connectivité avec la rive nord de l'île;
    - ii. Corridor écologique Darlington au sein de l'arrondissement CDN-NDG qui relie le Mont-Royal à l'écoterritoire du ruisseau Bertrand par le chemin de fer.
  - b. Axe Est-Ouest
    - i. Corridor créant la connectivité entre le site de l'ancien hippodrome et le campus MIL de l'Université de Montréal
    - ii. Création d'un lien avec la piste multifonctionnelle Des Carrières vers l'Est.

3. Inclure des **experts en verdissement** dans toutes les phases de **planification** et de **réalisation** du projet
  - a. Du plan d'ensemble aux plans d'ingénieurs
    - i. Trop souvent laissé en dernière étape, parfois même ignoré, le verdissement doit être inclus dès le départ afin d'assurer la cohabitation entre les infrastructures vertes et les infrastructures souterraines

Ex. : Décalage des fils souterrains entre les lampadaires pour permettre la plantation d'arbres entre ceux-ci
4. User du **pouvoir législatif** et l'adapter pour imposer des normes de verdissement ambitieuses
5. User du **pouvoir de la Ville** pour approcher des partenaires, tels le Canadian Pacific (CP), dans des projets de verdissement sur les secteurs limitrophes au projet

*Faire du verdissement la pierre angulaire du projet  
du nouveau quartier Namur-Hippodrome!*